



Fédération des géomètres francophones

*“ Soyons ensemble les acteurs
des changements auxquels nous
aspirons ”*

*Universités Francophones
de Perfectionnement
des Géomètres*

*7^e et prochaine édition
27-28-29 novembre 2018*

Rabat, Maroc

Le foncier au cœur du développement durable

Le foncier peut se définir comme l'ensemble des rapports qui s'établissent entre les hommes pour l'accès à la terre et son contrôle. Il est ainsi au cœur d'enjeux multiples : **économiques, politiques, sociaux et environnementaux**. Parce qu'elles définissent les modes de gestion et de régulation de ces relations, les politiques foncières ont un rôle central dans les stratégies d'aménagement du territoire, de croissance ou de réduction de la pauvreté et des inégalités, tant en milieu rural qu'urbain.

Pour les agriculteurs et leurs familles, la terre constitue le principal moyen de subsistance et le principal vecteur de l'investissement, de l'accumulation de richesse et de sa transmission entre les générations. Sur un plan plus large, le foncier est également une clé du développement économique des filières de production agricole, de la gestion des ressources naturelles et de l'appui au développement local.

A ce titre, la question de la sécurisation foncière se pose pour tous les acteurs, des exploitants locaux aux investisseurs nationaux ou étrangers, des collectivités territoriales aux prestataires de services publics.

Au regard des indicateurs utilisés pour rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des **Objectifs du Développement Durable (ODD/SDGs)** tels que définis par les Nations Unies en 2015, l'amélioration de la gouvernance foncière est au cœur des stratégies de développement promues et mises en œuvre par la plupart des organisations et bailleurs de fonds internationaux en matière de réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, du développement de villes, d'établissements humains et d'infrastructures durables.

C'est par exemple le cas de l'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** dont les Directives volontaires sur le foncier visent à apporter une sécurité foncière et un accès équitable à la terre, aux pêches et aux forêts, dans le but d'éliminer la faim et la pauvreté, de soutenir le développement durable et d'améliorer la gestion de l'environnement.



ONU Habitat poursuit des objectifs semblables en développant des outils fonciers pro-pauvres (Global Land Tools Network, Social Tenure Domain Model). Il en est de même pour le consortium constitué par la **Commission de l'Union Africaine (CUA)**, la **Banque Africaine de Développement (BAD)** et la **Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)** qui soutiennent l'Initiative sur les politiques foncières dont l'objectif est de permettre l'utilisation du foncier en vue de donner un élan au processus du développement africain.

Or, la mise en place d'une gouvernance foncière partenariale et transparente, repose avant tout sur un dialogue multi-acteurs. Il s'agit de promouvoir des dispositifs de sécurisation foncière respectant la diversité des droits et des sources de légitimité, au service d'un développement équitable et durable. Ces politiques doivent trouver un équilibre entre les droits et les responsabilités des acteurs, et tenir compte des pratiques historiques et des droits locaux évolutifs, dans une vision à long terme.

Parmi ces acteurs, les géomètres-experts, de par leur expertise, leurs compétences et le monopole qui leur est conféré, dans de très nombreux pays, à fixer et garantir l'assiette du droit de propriété ou d'occupation, jouent un rôle de premier plan dans la reconnaissance et le respect de ces droits et de leurs titulaires, pour la mise en place et le bon fonctionnement de systèmes et d'infrastructures d'administration foncière qu'il s'agisse de ressource fiscale foncière, de sécurité juridique des biens immobiliers ou d'investissement.

Conscients des responsabilités qui incombent aux géomètres, la Fédération des géomètres francophones (FGF) et ses membres, en partenariat avec d'autres organisations et partenaires internationaux, œuvrent ensemble au développement de leurs compétences et à l'amélioration de leur environnement professionnel dans le but de soutenir l'amélioration de l'information et de la gouvernance foncière en Afrique.

La FGF : rôle et objectifs

La Fédération des géomètres francophones (FGF), créée en 2005 à Rabat au Maroc, réunit 28 organisations de géomètres des pays francophones de trois continents différents (Afrique, Amériques et Caraïbes et Europe-Proche-Orient).

La FGF est devenue le principal réseau francophone au monde des professionnels et enseignants qui exercent des activités s'appliquant à la mesure de la Terre, à sa représentation à toutes échelles, à la définition et à l'estimation des biens, à l'aménagement du territoire.

La FGF a pour objectif de représenter et de promouvoir les intérêts de ses membres dans les secteurs public et privé, de favoriser les échanges confraternels ainsi que l'enrichissement mutuel des connaissances, et œuvre pour **une plus grande participation et une meilleure visibilité des géomètres francophones** au sein des groupes de travail et autres grands événements internationaux traitant des problématiques du foncier.



Le rôle d'aménageur du Géomètre étant fondamental et tout aussi important tant en milieu rural, qu'urbain ou périurbain, des missions d'une telle importance pour l'intérêt général ne peuvent être confiées à des personnes aux compétences insuffisantes.

C'est la raison pour laquelle la FGF, dès sa création, a inclus dans ses objectifs l'amélioration de la formation, non seulement des Ingénieurs Géomètres Topographes, mais également de leurs collaborateurs, tout particulièrement en Afrique.

Le diagnostic : Séminaire de Niamey, 2010

Cette amélioration passe tout d'abord par **une harmonisation de la formation initiale** dans les différents pays, puis **par une mise à jour des connaissances par la formation continue**.

Avec le soutien d'ONU-Habitat, la FGF a organisé les 14 et 15 octobre 2010 à Niamey au Niger le premier séminaire de réflexion et d'évaluation des besoins sur ce sujet.

Avec près de 15 pays africains francophones présents, les deux journées de travail du séminaire, ont permis de dresser un état des lieux complet de la formation initiale et de l'accès à la profession de géomètre dans ces pays, caractérisés par :

- le manque d'écoles de formation, notamment pour les ingénieurs. Il s'ensuit donc la poursuite très coûteuse des études à l'étranger (même avec un système de bourses) et principalement en Europe, pour un petit nombre seulement d'étudiants africains ;
- une pénurie de géomètres qualifiés dans la plupart de ces pays, au regard des besoins et de la superficie des territoires nationaux, qu'ils soient amenés à œuvrer dans les secteurs privé ou public ;
- un manque de connaissances et de savoir-faire en matière de droit foncier local, en particulier lorsque le géomètre a étudié à l'étranger ;
- une absence presque totale de formation continue des enseignants et formateurs, dont les étudiants souffrent directement ;

- un manque de communication entre formateurs et entre écoles et centres de formation ;
- dans certains pays, un fort problème d'attraction du métier d'enseignant auprès des jeunes diplômés ; principalement en raison du très bas niveau des salaires par rapport à un emploi dans le secteur privé (pétrole, mines) avec le même niveau de qualification. En résultent le vieillissement accéléré des enseignants, la baisse de leur niveau de qualification et une importante pénurie quantitative ;
- le manque d'intérêt des États et des gouvernements pour cette voie de formation, en grande partie dû au coût relativement plus élevé de ces études, compte tenu du matériel nécessaire à cette formation ;
- un manque d'équipement et d'importants problèmes de maintenance et d'entretien des matériels (GPS, matériel de CAO, etc).

La réponse

Sur la base de ce diagnostic, la FGF a formulé un certain nombre d'axes prioritaires pour déployer son assistance, parmi lesquels :

- Aider à organiser la profession dans les pays où elle n'est pas organisée, afin de n'avoir qu'un seul interlocuteur auprès des pouvoirs publics, mieux communiquer sur la profession et attirer les jeunes sur cette voie de formation ;
- Contrôler l'exercice de la profession, le diplôme donnant accès à la pratique, la qualité de cette pratique professionnelle, lutter contre la pratique illégale et le risque de commerce de faux diplômes. Mais les ordres professionnels ne doivent pas se révéler paralysants ou protectionnistes. Au contraire, ils doivent contribuer à ouvrir cette voie de formation et la promotion interne, qui peut être une grande solution au problème en ce qui concerne le renouvellement générationnel et contribuer à accélérer la féminisation de la profession ;
- Harmoniser les conditions d'accès à la profession, en particulier le niveau d'études minimum requis pour exercer, afin que la profession ne soit pas pratiquée par des personnes qui n'en ont pas le niveau de compétence ;
- Mettre en place un système de formation de référence pour les arpenteurs-géomètres, pour tous les pays d'Afrique subsaharienne, qui puisse être ajusté en fonction du diplôme (techniciens et ingénieurs), pour créer l'opportunité d'un diplôme reconnu par le Ministère de l'Éducation de chaque pays de cette région (diplôme d'Etat) ;
- Soutenir une meilleure formation (initiale et continue) des arpenteurs-géomètres et des techniciens, ainsi que des formateurs et enseignants, avec la création d'un réseau de formateurs favorisant l'échange d'expériences, la mise en place de programmes de formation continue pour la région, du type « universités d'été », avec la participation d'experts internationaux, et encourager le recours à la formation en ligne.
- Afin de remédier aux lacunes en matière de fourniture et de maintenance des équipements, mettre en contact les écoles et centres de formations avec les fabricants, pour envisager notamment la mutualisation des achats et la formation de techniciens de maintenance.

Les Universités Francophones de Perfectionnement des Géomètres

Pour répondre plus spécifiquement aux besoins en formation continue, la FGF organise chaque année depuis 2012, en Afrique francophone, des sessions communes de formation (**Universités Francophones de Perfectionnement des Géomètres - UFGP**) pour les géomètres, techniciens, fonctionnaires et étudiants, sur de nombreux sujets en lien avec les problématiques de la gouvernance foncière et de la pratique professionnelle du géomètre-expert, tels que le cadastre, la sécurisation des droits de propriété, la gestion des cabinets, la copropriété, etc.

Ces évènements offrent aussi une tribune pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, la bonne gouvernance, ou encore la lutte contre la corruption.

Les UFGP ont pour principal objectif de permettre aux géomètres africains de bénéficier de formations continues et au pays organisateur de promouvoir la profession sur le plan national.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Permettre aux acteurs du secteur de présenter leurs expériences et services et discuter des nouveaux développements du secteur ;
- Identifier et promouvoir les accomplissements professionnels/avancées technologiques ;
- Impulser une adhésion croissante des membres des régions les moins représentées à la FGF et à la FIG ;
- Favoriser une synergie des acteurs impliqués dans le domaine de la géomatique ;
- Mettre en valeur les jeunes Géomètres tout en leur donnant l'opportunité de renforcer leurs capacités ;
- Consolider les acquis des initiatives nationales en termes de visibilité et de promotion de la profession auprès des autorités publiques, des professionnels des disciplines connexes et du grand public ;
- Offrir un cadre d'échanges et de réseautage ;
- Promouvoir l'usage de la géomatique dans l'administration et le secteur privé ;
- Identifier et prendre en compte les attentes et éventuels besoins nouveaux de chaque acteur.

Les cibles et publics visés sont les suivants :

- Les géomètres nationaux et internationaux ;
- Les décideurs et acteurs de la croissance économique, dans le pays d'accueil : le Gouvernement ; l'administration publique ; les chefs d'entreprises privées, publiques et parapubliques, les responsables des collectivités locales.
- Les populations estudiantines, notamment des disciplines connexes ;
- Les médias (presse, chaînes TV, sites Internet spécialisés) nationaux et internationaux.



Les précédentes éditions des Universités de la FGF...

2012 – Ouagadougou, Burkina Faso
Le géomètre expert, acteur majeur de la sécurisation foncière

2013 – Yaoundé, Cameroun
L'administration foncière et les politiques foncières

2014 – Dakar, Sénégal
Le rôle du géomètre en milieu urbain

2016 – Abidjan, Côte d'Ivoire
L'administration des terres et le développement durable, quelles solutions pour les pays en quête d'émergence ?

2015 – Cotonou, Bénin
Le géomètre au cœur de l'aménagement



7, 8 et 9 mars 2018 – Lomé, Togo

Les Objectifs du Développement Durable : le rôle du géomètre

Prochaines Universités de la FGF

27, 28 et 29 novembre 2018 – Rabat, Maroc



Fédération des géomètres francophones

Fédération des géomètres francophones

40, avenue Hoche

75008 Paris, France

Contact : Florian LEBOURDAIS

Tél. : +33 (0)1 53 83 88 18

fgf@geometres-francophones.org

www.geometres-francophones.org

